

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/252/2023
Sous-Direction Technique
Département réseaux d'accès

MASCARA le : 18.06.2023

ALGERIE TELECOM – SPA

Direction Opérationnelle des Telecommunications de Mascara

Le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur BOURABAIN YACINE -

Entreprise des Installations téléphoniques

Sise à Local n° 01, Division 651 lots N°58 – Cité BERMADIA- RELIZANE.

Objet : Mise en demeure n° 02

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°08/2021 du 14.04.2021.

ODS N° : 95/23 du 20/04/2023.

Votre entreprise est absente sur le chantier de distribution du réseau ODN à la cité 860 logts SOCIAL SIDI AEK BENDJEBAR, votre entreprise et mise en demeure de n'avoir pas reprendre les travaux sur chantier depuis le 14.06.2023 à ce jour malgré mes rappels par mes services de la DOT ainsi du centre CMP de MASCARA .Votre absence, nous incombe un retard considérable,et influe sur nos engagements envers la hiérarchie afin d'achever le projet dans les délais souhaités.

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé à l'exécution des travaux dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception du présent avis , Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat .

Particulièrement signalé.

Important et particulièrement signalé .

Signé le DOT de Mascara.



BENMAMOUNA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara
Algerie Télécom S.P.A.